

# DNB 2017

## **Faire évoluer l'épreuve dans l'optique de la réforme du collège :**

- parce que la méthode de calcul permettant la validation des acquis oblige à prendre en compte la question des compétences
- parce que l'EPI invite à évaluer un oral à partir d'un projet interdisciplinaire

## **Modalités du nouveau DNB en français :**

- des **questions ouvertes** : cohérence de l'évolution de l'enseignement du français
- des **exercices** : une dictée, une réécriture, sujet d'invention, sujet de réflexion

## **le décompte des points :**

- livret scolaire numérisé ;
- dégagement de grandes compétences (enjeux) qui se transforment en points qui s'ajoutent aux points acquis par les épreuves.

*B.O. Du 21 janvier 2016*

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=97271](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97271)

# DNB 2017

## **L'évaluation du socle commun représente 400 points**

Chacun des *champs d'apprentissage du socle commun* apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (20 points)
- Maîtrise satisfaisante (35 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

## **L'examen final représente 300 points**

- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique : 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie : 100 points
- L'épreuve orale : 100 points

## **L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700**

- Mention « assez bien » s'il cumule plus de 420 points
- Mention « bien » s'il cumule plus de 490 points
- Mention « très bien » s'il cumule plus de 560 points

# DNB 2017

## **Une nouvelle épreuve orale de 15 minutes**

- 10 minutes d'exposé
- 5 minutes d'entretien

**La maîtrise de la langue** au cœur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.

**Des collégiens impliqués** : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, avenir et citoyen ; l'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; **l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.**

## **De nouvelles compétences évaluées,**

adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel :

- expression orale,
- conduite de projet,
- travail en équipe,
- autonomie.

# DNB 2017

## Deux jours d'épreuves écrites

Le premier jour :

**le français (3h) et l'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2h)**

- Un thème en fil rouge
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un travail de rédaction et d'argumentation
- Une dictée

Le deuxième jour :

Nouvelle épreuve écrite de 3 heures portant sur les programmes de **mathématiques (2h)** et de **sciences expérimentales et de technologie (1 h)**

- Un thème en fil rouge
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.

# DNB 2017

## Des points supplémentaires

sont accordés aux candidats ayant suivi **un enseignement de complément** selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- **10 points** si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints ;
- **20 points** si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.

Le niveau atteint est apprécié par l'enseignant ayant eu en charge l'enseignement de complément suivi par l'élève.

# DNB 2017

## **Une mention « langue régionale »**

Cette mention est délivrée aux élèves qui ont obtenu, pour la langue régionale concernée, la validation du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

*Cette évaluation est effectuée par l'enseignant de langue régionale.*

Les élèves des classes de troisième des sections bilingues français-langue régionale

**« peuvent choisir de composer en français ou en langue régionale lors de l'épreuve écrite qui porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique ».**